

PASSEPORT uniquement sur Rendez-vous sur Nontron.fr

**Vous n'avez pas internet ou vous ne savez pas vous en servir, Rendez-vous auprès de la Maison France Services
12 Boulevard Gambetta - 24300 NONTRON - 05.47.24.16.88**

MAJEUR	Première demande		Renouvellement				Perte ou Vol	
			Le demandeur a un passeport périmé depuis - de 5 ans	D'1 passeport non sécurisé (avant 2008)				
	Avec une CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans	Passeport non sécurisé périmé depuis - de 2 ans	Avec une CNI valide ou périmée depuis - de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans	Avec une CNI valide ou périmée depuis - de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans
Pré-demande OBLIGATOIRE s/ ants.gouv.fr	X	X	X	X	X	X	X	X
Copie intégrale acte de naissance (sauf si mairie reliée à COMEDEC)		X				X		X
Carte d'identité	X	X		X	X	X	X	X
1 Photo	X	X	X	X	X	X	X	X
Timbre fiscal 86€	X	X	(+) Restitution de l'ancien passeport	(+) Restitution de l'ancien passeport	(+) Restitution de l'ancien passeport	(+) Restitution de l'ancien passeport	X	X
Justificatif de domicile récent	X	X	X	X	X	X	X	X
Déclaration de perte / vol							X	X

Un justificatif de Nationalité Française peut être demandé si le justificatif d'état civil présenté ne suffit pas à prouver la NF.

Pour un majeur hébergé sans justificatif de domicile nominatif	Attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant + carte d'identité + justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
Pour une femme divorcée	Jugement de divorce